

VALIDATION DU B2I LYCEE AVEC Gibii

❖ Le principe :

Chaque élève doit demander à un de ses professeurs, et au cours de ses trois années de lycée, la validation de trente et une compétences, classées en cinq domaines :

Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail (Lycée-CFA)

Domaine 2 : Adopter une attitude responsable (Lycée-CFA)

Domaine 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données (Lycée-CFA)

Domaine 4 : S'informer, se documenter (Lycée-CFA)

Domaine 5 : Communiquer, échanger (Lycée-CFA)

❖ Conditions d'obtention du B2I :

- **Deux disciplines** au moins doivent figurer sur la feuille de position d'un élève.
- Il faut au moins **80% d'items obligatoires validés**
- **50%** des items doivent être validés dans **chaque domaine**

❖ Démarche à suivre :

A la suite de séances d'informatique, éventuellement sur les conseils du professeur, l'élève se rendra sur la plateforme académique du B2I, Gibii, et fera une **demande de validation des items** concernés, avec une justification pour la plupart à fournir.

Dans certains cas, un professeur pourra valider un item sans que l'élève lui en ait fait la demande.

❖ Comment effectuer une demande de validation ?

- A partir du site du lycée Jean Vilar : **Espace Numérique de Travail** →
- L'utilisateur et le mot de passe sont les **identifiants réseau (pas ceux pour Pronote)**.
- Vous accédez à votre fiche de compétences.
- Vous cochez chacun des items à valider.
- Une fois les compétences sélectionnées, vous devez **impérativement valider** en haut à droite de l'écran, afin d'envoyer votre demande de validation aux professeurs.

Gibii

Gestion informatisée du B2i.

Un professeur responsable de la classe assurera le suivi et veillera au bon avancement de chaque élève dans sa grille de compétence.

En cas de **problème avec vos identifiants**, vous pouvez le signaler à l'adresse suivante : b2i@jeanvilar.net

A l'attention des élèves de 1^{ère} : Certaines compétences peuvent avoir été acquises lors des TPE. Il vous incombe d'en demander la validation auprès des professeurs les ayant encadrés en suivant la démarche décrite ci-dessus.